

Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

contact@terresdesaintonge.com

Association TERRES DE SAINTONGE

5 Chemin des Perches, Les Aurits
17600 Saujon

Saujon le 20 mai 2014

A l'attention de Madame Le Ministre de
l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Mme Ségolène Royal

Objet : Demande de protéger la Saintonge contre les projets routiers inutiles et coûteux.

Madame Le Ministre

Nous avons pris connaissance avec plaisir de votre attachement que vous manifestez à notre et votre région. Nous tenons à ce sujet, à attirer votre attention sur la lutte que nous menons depuis 2012 et sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion de vous entretenir en tant que Présidente de la Région Poitou-Charentes dans notre du courrier du 19 mai 2012.

Terres de Saintonge est une association citoyenne, sans appartenances politiques, née afin de demander l'annulation des projets routiers qui détruiraient nos terres agricoles ainsi que tout ce qui en découle.

La raison d'être de cette association est de rejeter ce projet appauvrissant la France agricole, sa faune et sa flore. Les terrains qui sont convoités par ces mesures (visualisés sur un tracé écrit) sont nos outils de travail. Les paysages naturels sont l'attrait de nos campagnes. Si le tourisme est l'une de vos préoccupations, n'oubliez pas que beaucoup de citadins ont besoin de respirer l'air pur en arrivant sur la côte. Ils préfèrent une campagne saine à un réseau périphérique de grande ville.

Il serait raisonnable de garder les routes existantes en les aménageant car ces projets destructeurs de la nature entraînent de plus une dépense démesurée en ces temps de crise.

Pensons à nos enfants pour la biodiversité et l'équilibre alimentaire qui ne peut exister s'il n'y a plus de campagne. Ceux qui ont la chance d'avoir des terres voudraient les protéger pour pouvoir garder leur travail et celui des générations futures. « Une terre goudronnée ne redeviendra jamais un champ agricole ». Ce projet est une destruction irréversible d'une partie de la Charente Maritime ce que notre association ne peut accepter.

Nos objectifs sont de :

- S'opposer à toute perte de terres agricoles
- S'opposer à toute création de nouvelles routes
- Développer une agriculture durable
- Préserver les dernières taches vertes de Saintonge
- Encourager les collectivités territoriales à considérer comme essentiel le rôle de la terre comme ressource irremplaçable dans l'aménagement du territoire,

Parmi nos actions, une pétition a recueilli 6 320 signatures. Elle a été remise à M Dominique Bussereau, Président du Conseil Général de Charente Maritime, lors de la réunion du 8 mars 2013 organisée dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, en présence d'élus, de représentants de la Chambre d'Agriculture et de Terres de Saintonge.

Le site Internet d'information de Terres de Saintonge <http://www.terresdesaintonge.fr> est extrêmement sollicité car il a reçu depuis sa création près de 70 000 visites.

Le projet routier concerne deux secteurs géographiques :

- l'un au nord de Saujon qui rallierait Rochefort via La Gripperie Saint Symphorien et Sainte Gemme, en traversant de nombreux villages et exploitations agricoles, impactant les communes du Gua, Sablonceaux pour rejoindre Saujon. Suite à la réunion du 8 mars 2013, Terres de Saintonge a demandé que soit étudié l'aménagement de l'existant sans création de nouvelles routes. Le Conseil Général a mandaté la Chambre d'Agriculture pour réaliser une nouvelle étude de l'impact agricole, environnemental, la faisabilité technique, le coût financier, la protection des riverains ... concernant 5 variantes des projets routiers pour la partie nord de Saujon.

- l'autre au sud de Saujon, basé sur un éclatement des flux à la sortie de Saujon vers Royan et Saint Georges de Didonne, avec des créations de routes qui traverseraient les villages des Aurits, des Fauconnets, détruiraient toutes les terres de champagne situées sur Saujon, Médis, Le Chay... Deux élus du secteur sud (M Ferchaud Pascal, maire de Saujon et M Yvon Cotterre, maire de Médis) ont écrit en avril 2014 à Terres de Saintonge qu'ils souhaitaient l'aménagement de la RN150 au niveau de Médis et l'entrée de Royan ainsi que l'éclatement des flux au sud de Saujon.

Toutes ces nouvelles routes seraient des doublons inutiles des routes existantes que sont la RD733 et RN150, permettant d'accéder à Royan par le nord et par le sud.

Nous vous sollicitons car nous sommes viscéralement attachés à nos terres et notre territoire. Nous aimerions avoir votre opinion en tant que Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, sur cet éventuel projet routier, qui va à l'encontre de la mutation écologique de l'économie et de la croissance verte du pays.

Depuis François 1^{er}, La Charente Maritime est considérée comme le plus beau département et doit le rester.

Pouvez-vous nous aider à protéger notre Saintonge et de protéger la faune, la flore et les hommes de votre région, selon votre souhait de porter l'idéal de l'Excellence Environnementale. Pouvez-vous nous aider à protéger notre environnement en évitant de gaspiller l'argent public dans un projet tellement opposé au développement durable.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements. Nous vous prions de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente de Terres de Saintonge
Christine Bouquet